

## **Les tests d'évaluation des qualités physiques en 6<sup>ème</sup> : l'EPS face au piège sanitaire.**

Didier Delignières

Publié le 8 avril 2025

<https://didierdelignieresblog.wordpress.com/2025/04/08/les-tests-devaluation-des-qualites-physiques-en-6eme-leps-face-au-piege-sanitaire/>

Élisabeth Borne et Marie Barsacq ont annoncé la généralisation, dès la rentrée 2025, de tests standardisés de condition physique, en EPS, pour les élèves de sixième. Cette proposition fait suite à une première phase expérimentale, menée auprès de 4 100 élèves, qui a évalué trois « qualités physiques » : l'endurance (test navette Luc Léger), la force musculaire (saut en longueur sans élan) et la vitesse (30 mètres plat). On pourra trouver les résultats de cette première évaluation dans une note de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance ([Daire & Schmitt, 2025a](#)), que nous allons rapidement présenter et discuter.

### **L'étude de la DEPP sur l'évaluation des qualités physiques des élèves de sixième (2024).**

On pourrait évidemment ergoter sur le choix de ces trois « tests de base », qui existaient dans la batterie de Fleishman (1964). Cette batterie était composée de tests unifactoriels, c'est-à-dire centrés sur une aptitude, et elle en comportait une cinquantaine. Mais cette fenêtre étroite d'évaluation pourra toujours être justifiée par des considérations pratiques, la procédure devant pouvoir être réalisée sans matériel spécifique et dans une durée raisonnable.

Si l'on compile les résultats obtenus sur les trois tests, les élèves se répartissent de la manière suivante : « à besoins » : 15.4%, « fragiles » : 34.5%, « satisfaisants » : 50.1%. Faute de données antérieures, ces données ne constituent qu'une photographie. Néanmoins un certain nombre d'études ont rendu compte de manière consistante d'une dégradation des qualités physiques des adolescents ces dernières décennies, qu'il n'est pas question ici de réfuter (voir par exemple [Carré, 2023](#))

La note de la DEPP révèle des résultats complémentaires particulièrement intéressants. Elle montre que les résultats sont plus faibles chez les filles que chez les garçons, dans les trois épreuves du test. Par exemple, pour l'épreuve d'endurance, les filles sont classées à 28.8% comme « à besoins », 40.4% comme « fragiles », et 30.8% comme « satisfaisantes ». Pour les garçons, les pourcentages sont, respectivement, de 16.3%, 29.1%, 54.6%. Notons quand même que cette classification semble avoir été réalisée selon un barème uniquement centré sur les performances, sans tenir compte du sexe des élèves. Il ne contrôle donc pas les différences constitutives, qui jouent cependant un rôle important dans ces tests unifactoriels.

La DEPP a par ailleurs élaboré un indice de position sociale (IPS), en cinq niveaux, qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves. Les résultats révèlent que les performances obtenues par les élèves sont socialement marquées. Concernant l'endurance par exemple, les élèves issus des milieux les plus défavorisés sont classés à 31.9% comme « à besoins », 37.4% comme « fragiles », et

30.7% comme « satisfaisants ». Pour les élèves issus des milieux les plus favorisés, les pourcentages sont respectivement de 12.6%, 30.7%, 56.7%.

Ce constat est encore plus marqué pour les filles. En endurance, 40.1 % des filles issues de milieux sociaux les moins favorisés appartiennent au groupe « à besoins », contre 14.4 % pour les plus favorisées. Pour les garçons, les pourcentages correspondants sont, respectivement, de 23.3% et 11.1%,

La note de la DEPP montre également que les élèves déclarant pratiquer régulièrement une activité sportive extrascolaire obtiennent de meilleures performances. Les élèves déclarant pratiquer plus de trois heures par semaine une activité physique au sein d'un club ou d'une association sportive sont, pour les trois épreuves, beaucoup plus nombreux dans le groupe « satisfaisants » que ceux n'en pratiquant jamais (par exemple pour l'endurance, 62.5 % contre 23.6 %). L'étude donne également des résultats comparant une pratique ayant lieu sans encadrement, « avec des amis », et une pratique réalisée en solitaire. Dans ce cas, les pourcentages correspondants sont respectivement de 45.4% et 43.6%, mais les auteurs ne précisent pas à quelle durée hebdomadaire de pratique ces données correspondent ([Daire & Schmitt, 2025b](#), Figure 14). D'un autre côté, lorsque l'on compare les activités pratiquées « dans un club ou une association sportive », et celles pratiquées « dans un parc, en forêt ou dans une installation sportive de la ville (skate-park, city stade) », on n'obtient guère de différence, à durée de pratique équivalente ([Daire & Schmitt, 2025b](#), Figure 14).

Enfin la note indique que les performances aux tests de qualité physique sont corrélées aux résultats des évaluations nationales, notamment en mathématiques. Elle en conclut que « *ces résultats sont cohérents avec l'existence d'un effet bénéfique de l'activité physique sur les performances en mathématiques* », en se référant à une autre note du Conseil scientifique de l'éducation nationale ([Igloi, Boisgontier & Cheval, 2022](#)), qui tendait à produire une conclusion similaire. Conclusion un peu hâtive de mon point de vue : la corrélation moyenne entre les mathématiques et les tests de qualités physiques, bien que significative, reste néanmoins modeste (0.17), en comparaison avec la corrélation entre mathématiques et français (0.75). Par ailleurs, quand on sait que les résultats en mathématiques corrélerent eux aussi fortement avec l'IPS, la corrélation observée entre mathématiques et qualités physiques pourrait simplement refléter le fait que ces deux variables sont soumises aux mêmes déterminismes sociologiques. Les élèves issus des milieux privilégiés, parce qu'ils bénéficient d'un entourage plus attentif, font davantage d'activités sportives extra-scolaire, et ont donc de meilleurs résultats aux tests de qualité physique. Parallèlement, ils sont mieux suivis scolairement et ont de meilleurs résultats dans les évaluations nationales de mathématiques. Même si la corrélation entre endurance et mathématique est significative, cela ne signifie pas que la capacité aérobie permet de mieux comprendre Pythagore... Corrélation ne veut pas dire relation causale.

Il paraît cependant qu'Elisabeth Borne aurait relevé avec intérêt cette corrélation ([Juanico, 2025](#)). J'espère que les enseignants d'EPS n'auront pas la même naïveté, et n'iront pas considérer leur discipline comme propédeutique aux mathématiques.

Passons maintenant à la proposition de généralisation de ces tests, proposée par les ministres.

## **L'évaluation des qualités physiques**

Soyons clair : si l'on veut avoir une idée générale sur l'état physique des enfants, on fait une sorte de sondage, sur un échantillon représentatif. C'est ce qui a été fait en 2024, et qui a été présenté précédemment. Sur la base de ce constat, on devrait engager une concertation avec les intervenants potentiels, dont les enseignants, pour tenter d'avancer des propositions vis-à-vis des problèmes identifiés.

Si l'on envisage de généraliser cette étude à l'ensemble de la population scolaire, ce n'est plus un sondage, mais une sorte de recensement. Et si la ministre a envisagé la généralisation de ces tests, on peut supposer qu'elle avait en tête que chaque collègue devait ensuite identifier les élèves en difficulté et s'attacher à les ramener dans la « norme ». En d'autres termes, faire des groupes « à besoins », « fragiles » et « satisfaisants ». Les premiers, regroupant par ailleurs surtout des élèves issus de milieux défavorisés, auraient droit à une sorte de « rééducation physique », afin d'améliorer leurs performances dans ces « tests de base ». Les groupes « satisfaisants », pour leur part, pourraient bénéficier d'une EPS « normale ». Bref, l'EPS devrait s'aligner, comme les mathématiques et le français, sur la logique des groupes de niveau. Elle pourrait alors s'enorgueillir d'être membre du club restreint des « apprentissages fondamentaux » : lire, écrire, compter, et donc bouger... Pour ceux qui ont encore quelques doutes sur l'intérêt des « apprentissages fondamentaux » et des « groupes de niveau », je conseille la lecture du récent article de Jadran Svrclin ([2025](#)).

D'un autre côté, Elisabeth Borne a déclaré que la mise en œuvre de ces tests serait facultative. Généraliser une épreuve facultative... Il y a peut-être eu un bug dans les navettes dans les couloirs du ministère. On comprend que Régis Juanico ([2025](#)) s'offusque de ce positionnement en demi-teinte. Il n'y voit, comme beaucoup, qu'un coup de com', fugace et sans perspectives à long terme. Il rappelle que voici quelques semaines, les députés Frédérique Meunier et Christophe Proença avaient présenté un rapport d'une tout autre tenue, étayé de réformes structurantes, sur la prévention de l'obésité en milieu scolaire ([Meunier & Proença, 2025](#) ; voir aussi [Bayeux, 2025](#)).

Généraliser de manière facultative, c'est en effet complètement idiot. Ça peut permettre d'élargir l'échantillon du sondage, mais cela restera un sondage. Je reviendrai plus tard sur ce point, car après tout cela pourrait n'être pas si idiot, à condition que ce soit particulièrement pernicieux...

Au niveau des réactions, les syndicats représentatifs critiquent vertement un dispositif imposé sans concertation, à l'image du 2S2C, des 30 minutes d'APQ, ou des deux heures de sport au collège ([SNEP, 2025](#) ; [UNSA, 2025](#)). Benoît Hubert, secrétaire général du SNEP, dans une interview à FranceInfo Sport, dénonce l'inutilité de cette procédure, dans la mesure où chaque enseignant dispose déjà de ces informations, pour ses propres élèves ([Merle, 2025](#)). Le SNEP rappelle utilement que la solution ne peut passer que par un accroissement de l'horaire hebdomadaire d'EPS (4 heures tout au long de la scolarité secondaire), un investissement dans la construction d'équipements sportifs structurants, et la hausse du nombre de postes ouverts au concours ([SNEP, 2025](#)).

## **Une vision exclusivement sanitaire**

Revenons sur l'hypothèse de la généralisation. Si en effet l'idée était que cette évaluation soit réalisée dans l'ensemble des collèges, il est clair que c'était pour que les résultats

de cette évaluation locale soit prise en compte et infléchisse l'enseignement. Dans ce cadre, les propositions ministérielles dessinent une orientation bien réactionnaire de la discipline. On peut y voir une résurgence de l'hygiénisme de l'entre-deux-guerres où des médecins édictaient des normes de bonne santé et enjoignaient les professeurs d'Éducation Physique d'y conformer leurs élèves ([Delignières & Duret, 1989](#)). Le retour aux « tests de base » fleure bon le coefficient VARF, développé par Marc Bellin du Coteau en 1924 (vitesse : course de 30 à 100m, adresse : lancer léger ou équilibre, résistance : 200 à 1500m, force : traction ou lancer de poids). Dans le même ordre d'idées, j'ai retrouvé le tableau suivant, dans un ouvrage publié au sortir de la seconde guerre mondiale, indiquant les objectifs à atteindre au cours d'une année scolaire (Barret et Lafont, 1945). Il faudrait le soumettre à la sagacité de la ministre.

Performances	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
Marche : temps mis à parcourir 1 km.	11 min.	10 min. 30 sec.	10 min.
Course : temps mis à parcourir 60 m.	10 sec.	9 sec. 4/5	9 sec.
Saut (avec élan) :			
a) en hauteur	0 m. 90	0 m. 95	1 m.
b) en longueur	2 m.	2 m. 10	2 m. 30
Lancer :			
a) de force (poids de 5 kgs.)	5 m.	5 m. 25	5 m. 50
b) d'adresse : nombre de balles qui frappent un rectangle de 1 m <sup>2</sup> placé à 10 m. (employer 10 balles)	6	7	8
Grimper : à la corde	4 m.	6 m.	8 m.
Natation : trajet effectué	en piscine 30 m.	en piscine 50 m.	100 m.
Résistance à la fatigue : fatigue ressentie au bout de	10 km.	12 km.	15 km.

Ce virage sanitaire de l'EPS est unanimement dénoncé par les organisations syndicales. Dans son communiqué, le SNEP défend l'idée que « *l'EPS répond à plusieurs objectifs, dont celui de la santé, mais que son rôle principal en tant que discipline obligatoire à l'école est un accès pour toutes et tous aux activités physiques, sportives et artistiques, et donc à la culture sportive. C'est par leur pratique que l'EPS joue un rôle positif sur la santé* » ([SNEP, 2025](#)).

Benoît Hubert s'inquiète surtout sur l'évolution que cette orientation dessine quant aux objectifs de la discipline : « *Nous sommes inquiets de devoir adapter les séances d'EPS en fonction des résultats de ces tests et donc de changer la focale de l'EPS, autrement dit de ne plus être sur des apprentissages moteurs de culture physique, sportive et artistique, mais davantage s'orienter vers la santé à l'image du système anglo-saxon. Nous pressentons ce changement de paradigme sur l'éducation physique et sportive depuis quelque temps* » ([Merle, 2025](#)). Je recommande vivement la lecture des commentaires de cet article, pour une immersion dans le « pays réel », un mélange de diatribes antisyndicales, de prof EPS bashing, quelquefois de la part de collègues d'autres disciplines.

Le SE-UNSA est sur une ligne similaire, bien qu'affichant une certaine distance vis-à-vis de l'orientation culturaliste du SNEP : « *plutôt que de valoriser l'EPS et une activité physique et sportive générant du plaisir et construit sur des valeurs, et donc du bien-être, le ministère envisage une pratique physique uniquement dirigée vers la santé et considère les enseignants d'EPS comme de simples exécutants* » ([UNSA, 2025](#)).

### **Le piège sanitaire**

Revenons à l'hypothèse selon laquelle le fait de présenter cette « généralisation » comme facultative ne constitue pas une maladresse. Cette option ouvre la voie à une autre « étude » : le pourcentage de collègues, ou d'établissements, qui se livreront à l'exercice.

On aura compris le piège qui est tendu à la discipline. Si les enseignants de collège ne répondent pas aux injonctions ministérielles, l'EPS aura fait la démonstration que par corporatisme, par aveuglement politique ou syndical, voire par indifférence ou pire par fainéantise, elle refuse de considérer l'urgence sanitaire, le « *tsunami d'inactivité physique* » qui mène cette génération d'enfants vers les affres du surpoids, de l'obésité, et de leurs morbidités associées ([Pour une France en forme, 2023](#)). On peut aller plus loin : pourquoi attribuerait-on à l'EPS les postes qu'elle réclame, dans un contexte budgétaire difficile, alors qu'elle refuse de participer à cet effort commun ?

D'un autre côté, j'ai tracé précédemment les contours de l'*Éducation Physique* qui pourrait légitimement s'imposer si les enseignants venaient à adhérer en masse à cette opération. Ce serait un sacré retour en arrière.

On peut penser les choses autrement : l'EPS, déconsidérée, sous-dotée, soumise aux états d'âmes et aux lubies passagères de ses fugitifs ministres, peut-elle être le dernier rempart contre la sédentarité, du surpoids et de l'obésité, quand tant d'intérêts politiques et économiques favorisent en sous-cape le développement de la malbouffe, de l'oisiveté et du temps d'écran, des mobilités passives, malgré les quelques effets d'annonce qui semblent de temps en temps s'en offusquer ?

Les enseignants d'EPS peuvent également tenter de convaincre les décideurs, et aussi le public, qu'il existe d'autres moyens pour construire et préserver la santé que de développer de manière ciblée quelques qualités physiques. C'est dans cette voie que se sont engagées les deux organisations syndicales, dans les communiqués que nous avons cités plus haut. Encore faudrait-il que la profession, dans son ensemble, s'empare de ce débat et fasse sien ce type de logique argumentaire.

Je ne suis cependant pas persuadé que les enseignants d'EPS puissent présenter un front uni sur ces problématiques. On aura compris par exemple au travers des réflexions précédentes que des formulations du type « *l'EPS doit apprendre aux élèves à bouger* » flirtent dangereusement avec la logique analytique du développement des capacités physiques véhiculée par les annonces ministérielles. L'attrait des activités d'entretien et de développement personnel, entretenue par l'institution depuis des années, constitue également une zone de faiblesse, que l'exécutif saura sans doute exploiter.

Pour finir, nos collègues de mathématiques et de français, pour échapper au diktat des « apprentissages fondamentaux », argumentent essentiellement en s'affirmant comme passeurs de culture. A méditer...

## Références

- Barret, P. & Lafont, R. (1945). *Jeux et activités de plein-air et d'intérieur*. Paris : Bourrelie.
- Bayeux, P. (2025). [\*L'activité physique et sportive et la prévention de l'obésité en milieu scolaire : des actions urgentes face à des données obsolètes\*](#). Décideurs du Sport, 3 avril 2025.
- Bellin du Côtéau, M. (1924). *L'entraînement sportif*. Paris : Flammarion.
- Carré, F. (2023). [\*Premiers résultats validés de l'étude « inverser les courbes »\*](#). Site Pour une France en forme, février 2023.
- Daire, N. & Schmitt, P. (2025a). [\*Première évaluation des qualités physiques des élèves de sixième à la rentrée 2024\*](#). Note d'information n° 25.20, Avril 2025, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP.
- Daire, N. & Schmitt, P. (2025b). [\*Données associées à la Note d'information n° 25.20\*](#). Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEPP.
- Delignières, D. & Duret, P. (1989). [\*Valeur physique et grandeur morale. Échanges et Controverses\*](#), 2, 155-200.
- Igloi, K., Boisgontier, M.P. & Cheval, B. (2022). [\*Activité physique, fonctionnement, cognitif et performances scolaires : niveau de preuve et grade de recommandation\*](#). Note du Conseil scientifique de l'éducation nationale, Février 2022, n° 6.
- Juanico, R. (2025). [\*Les tests de condition physique pour les élèves de 6ème seront généralisés à la rentrée 2025-26 sans être... obligatoires !\*](#) Décideurs du Sport, 6 avril 2025.
- Merle, A. (2025). [\*« Cette mesure nous met en colère et est complètement inutile », conteste le syndicat Snep-FSU après l'annonce de tests de forme physique au collège\*](#). FranceInfo Sport, 3 avril 2025.
- Meunier, F. & Proença, P. (2025) [\*L'accroissement de la sédentarité est une bombe à retardement contre laquelle l'école peut encore agir\*](#). Rapport de la mission flash sur l'activité physique et sportive et la prévention de l'obésité en milieu scolaire, 19 mars 2025.
- Pour une France en Forme (2023). [\*Nous sommes face à un tsunami d'inactivité physique et de sédentarité\*](#). Site « Pour une France en Forme ».
- SNEP (2025). [\*Sport à l'école : encore une opération de communication !\*](#) Site SNEP-FSU, 3 avril 2025).
- Svrldin, J. (2025). [\*École publique, intérêts privés\*](#). Café Pédagogique, 3 avril 2025
- Unsa (2025). [\*Tests d'aptitude physique en 6e : l'EPS est une discipline scolaire, pas une médecine !\*](#) Enseignants de l'UNSA, 4 avril 2025.